



Un budget à la hauteur des ambitions de l'INPES

Rubrique : actualités - Date : mardi 24 août 2004

L'arrêté du 2 août 2004 paru au Journal Officiel du 24 août 2004, fixe le montant de la dotation globale de l'INPES (Institut National de la prévention et de l'Education pour la Santé) à 51 292 881,70 EUR pour l'exercice 2004.

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé est un nouvel établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées. L'INPES est à l'origine de nombreuses campagnes publicitaires pour la promotion de la santé telles que celles liées aux risques du tabac. L'institut édite également de nombreuses brochures à destination de tous sur des sujets aussi divers que l'alimentation, l'alcool, le tabac etc...